

Bureau du 1 octobre 2001

Décision n° 2001-0205

commune (s) : Rillieux la Pape

objet : **Acquisition d'une parcelle de terrain située 43, rue Lamartine et appartenant aux époux Navarro**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction de l'action foncière -
Service opérationnel - Subdivision nord

Le Bureau,

Vu le projet de décision du 20 septembre 2001, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté, par sa délibération n° 2001-0150 en date du 25 juin 2001, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation.

La Communauté urbaine doit acquérir une bande de terrain nu de 106 mètres carrés dépendant d'une parcelle cadastrée sous le numéro 10 de la section CA et appartenant aux époux Navarro.

Cette parcelle située 43, rue Lamartine à Rillieux la Pape a été nécessaire à l'élargissement de la voie à laquelle elle est déjà incorporée.

Aux termes du compromis qui a été établi, cette acquisition interviendrait à titre gracieux ;

Vu ledit compromis ;

Vu la délibération du Conseil n° 2001-0150 en date du 25 juin 2001 ;

DECIDE

1° - Approuve le compromis qui lui est soumis.

2° - Autorise monsieur le président à le signer ainsi que l'acte authentique à intervenir.

3° - La dépense de 4 000 F (609,80 €) à engager pour cette opération et correspondant aux frais d'actes notariés sera prélevée sur les crédits à inscrire au budget principal de la Communauté urbaine - exercice 2002 - compte 211 200 - fonction 822 - opération 0499.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,